



COMMISSION DES ARBITRES

MARDI 14 septembre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°523

Président : SABATINO Joseph
Présents : Luc VAGNEUX, Aboubakar LALO

.....

NOTE AUX ARBITRES :

- Seuls les arbitres ayant un dossier complet (fiche de renseignements et dossier médical validé) seront désignés avec engagement de présenter un pass sanitaire pour le match.
- Le pass sanitaire est obligatoire et contrôlé le jour du match pour officier, il le sera aussi lors de toutes convocations sur le site du district de l'Isère.
- Les arbitres D1 sont tenus de vérifier les identités des éducateurs et de les renseigner sur la tablette.
- La liste complète mise à jour vous sera envoyée par mail dans les meilleurs délais.

DESIGNATIONS :

- **FARKAS Leo** : ligue adultes, D1- D2 - ASSISTANTS.
Tel : 07-85-98-74-44- Mail : designation.isere@gmail.com
- **NASRI Riad** : D3-D4- D5 – FEMININES (jusqu'à fin septembre)
- **YUKSEL Ferdinand**: D3-D4- D5 – FEMININES (à partir début octobre)
Tel : 06-17-14-62-03 - Mail : designation2.isere@gmail.com (idem pour les 2 noms ci- dessus)

NOTA : NASRI Riad fait les désignations du mois de septembre en dépannage de son remplaçant absent pour congés jusqu'à la fin du mois, merci pour son aide apportée à la CDA.

- **GUIRADO-PATRICO Nathan** : U20 ligue et district + U15 (1 mois)
Tel : 06-68-68-31-61- Mail: designateur-u20-38@outlook.fr
- **CUSANNO Stéphane** : U 17 + U15 (1 mois)
Tel :06-46-41-36-44- Mail : designateursjeunesarbitres38@hotmail.com

TUTORATS

Responsable VAGNEUX Luc. 06 30 34 44 39

Les arbitres intéressés par le tutorat des jeunes arbitres (4 passages obligatoires 20€ x 4) sont priés de se manifester par mail à l'attention de la CDA. Possibilité de voir le jour du stage avec le responsable sur place.

La CDA demande aux arbitres D1 et D2 qui doivent faire 2 contrôles jeunes comme prévus, rajoute et donne les possibilités suivantes :

*2 contrôles jeunes gratuitement (comme existant).

* ou 4 tutorats avec les arbitres débutants, avec indemnité comme ci-dessus (4 passages obligatoires 20€ x 4= 80€).

La CDA organisera une réunion en début de saison afin de faire le point avec les arbitres tuteurs et sollicitera la participation d'arbitres de Ligue.

Candidatures tutorat retenues

AKSOYE Emre

SAIDIA Kamel

LHUIILLIER Ludovic

DESTRAS Patrick

ZEMZEMI Oualid

LEVYN Davis

BENMAHREZ Mohamed

CHOKOL Ahmad

DAPPEL Didier

HAGLI Georges

FORMATIONS ARBITRES AUXILIAIRES

- Formation au district de l'Isère de football le 18 septembre 2021 au District de l'Isère, Salle Pierre Dubois.

Les candidats doivent venir avec leur licence, le masque et le pass sanitaire ainsi qu'une photo d'identité pour établir la licence, le jour de la formation à 8h30 heure limite sur le site demandé lors de l'inscription avec le matériel pour prise de notes.

| Nom | Prénom | Club |
|-------------|-------------|----------------|
| PERRIN | Sebastien | LCA FOOT 38 |
| PERRIN | Nicolas | LCA FOOT 38 |
| AMORE | Jerôme | LCA FOOT 38 |
| CLOT GODARD | Laurent | LCA FOOT 38 |
| CLEMENT | Jean Pascal | LCA FOOT 38 |
| BONNIOT | Christophe | St G. Commiers |
| VIAL | Anthony | St G. Commiers |
| BEGANTON | Jerôme | St G. Commiers |
| FELAHI | Lazhar | US LA MURETTE |
| LAZZARI | Anthony | US SASSENAGE |
| BERDOATI | Fabrice | ES IZEAUX |

FORMATIONS : FIA 2021-2022 :

1ere formation : 16-23-30 octobre 2021-formation administrative 6 novembre 2021.

2eme formation : 08-15-22 janvier 2022- formation administrative 29 janvier 2022.

FOOT ENTREPRISE

Candidatures reçues :

SAIDIA Kamel

LHUILIER Ludovic

TALMI Ali

SHAIEK Wissem

Tous les arbitres désireux d'arbitrer en Foot Entreprise sont tenus d'envoyer leur candidature à la CDA et à la Commission Foot Entreprise.

STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES :

Le stage des tests physiques de rattrapage est prévu le 11 novembre 2021 lieu à définir et il est obligatoire pour les arbitres absents le 11 septembre au TSF de Voiron.

COURRIERS ARBITRES

- Chokor Ahmad : en raison de la pandémie du Covid, les classements des arbitres ont été gélés depuis 2 saisons. Par conséquent, aucune modification n'a été apportée sur les classements.
- Brioua Nourredine : certificat médical reçu. Noté
- Hatim Abbou : Votre motif d'absence pour le stage est pris en compte. Veillez à l'envoyer avant la date.
- Bedar Nadir : lu et noté.
- Hamzaoui Youssef : dossier de transfert reçu.
- Osama Saeed : Transfert sera fait par le secrétariat du District
- Romaric Hanna : lu et noté
- Nyebe Rossi : dossier médical reçu.
- Echine Anis : lu et noté
- Toubal Lissan : lu et noté
- Vivien Arnaud : lu et noté
- Ben El Hadj Zyed : lu et noté

- Nasri Riad : absence excusée. Lu et noté
- Aziz Yousri : Absence excusée. Lu et noté
- Ayari : lu et noté

CAP LIGUE :

- Candidats reçus MM. Dousson Thomas, Aksoye Emre, Markovic Dragana

COURRIERS CLUBS

Eyzin St Sorlin : Votre demande d'arbitres auxiliaires a été prise en compte.

Izeaux : Demande prise en compte

Seyssins : le secrétariat du District vous donnera la raison appropriée concernant vos arbitres.

STAGE ANNUEL DES ARBITRES

(Article effectué par Lalo Aboubaker)

Le traditionnel stage de rentrée des arbitres s'est déroulé ce samedi 11 septembre sur le campus de Tremplin Sport Formation (TSF) de Voiron.

Les directeurs de jeu se sont retrouvés dans la bonne humeur après une année difficile et arrêtée avant terme, marquée par la persistance de la pandémie du Covid-19.

Le président de la CDA Joseph Sabatino qui dirigeait la séance après le message de bienvenue a déployé le programme de la journée devant la centaine d'arbitres présents non sans avoir fait observer une minute de silence à la mémoire du président du District de l'Isère Michel Muffat-Jolly, et collègues et dirigeants aujourd'hui disparus.

L'ordre du jour prévoyait outre les tests physiques, la présentation vidéo des modifications des lois du jeu assurée par Christophe Tani arbitre fédéral qui a par la suite répondu à toutes les questions et cas de figures des séquences de jeu.

Juste avant l'allocution prononcée par le vice-président du District (représentant le président Giroud-Garampon, excusé), suivie des réponses apportées aux arbitres, le président de la CDA a procédé à la présentation des membres de la structure en place depuis un an.

Enfin, d'autres interventions ont été dites dans l'après-midi notamment par le représentant de l'UNAF – l'Amicale des Arbitres- Eric Douvillé sur l'objectif et l'utilité de cet organe censé assister et défendre les arbitres, suivie peu après par la présentation de la Commission de Discipline par son président Jean-Louis Sozet et son rôle au sein de notre District.

Le stage prit fin dans l'après-midi à l'issue du traditionnel questionnaire sur table.





Le président de la CDA Joseph Sabatino devant une partie des arbitres, lors du stage



Intervention de Marc Montmayeur représentant le président du District



Eric Douvillé de l'UNAF

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.